

MasterAir 104

Entraîneur d'air

Description

Le MasterAir 104 est un adjuvant entraîneur d'air qui donne au béton une bonne protection en créant des bulles d'air extrêmement stables, petites et serrées.

Domaines d'application

Le MasterAir 104 est utilisé lorsque l'on désire améliorer la rhéologie d'un béton lors de sa mise en place ou quand il faut obtenir une protection efficace contre les cycles de gel/dégel.

Il est recommandé pour les ouvrages suivants :

- Barrages, équipements hydrauliques ;
- Ponts, autoroutes, routes ;
- Ouvrages portuaires ;
- Pistes d'aéroports ;
- Parkings ;
- Aires de stockage.

Le MasterAir 104 est compatible avec tous les bétons contenant d'autres adjuvants tels que plastifiant, superplastifiant, accélérateur, retardateur, mais doit être introduit séparément dans le béton.

Propriétés

Avantages de l'entraînement d'air :

- Augmente les résistances du béton aux cycles de gel/dégel ;
- Augmente les résistances aux dégradations causées par les sels de déverglaçage ;
- Diminue la ségrégation et le ressuage ;
- Diminue la perméabilité ;
- Améliore la plasticité et l'ouvrabilité.

Avantages du MasterAir 104 :

- Améliore la stabilité de l'entraînement d'air ;
- Améliore la cohésion du béton durci ;
- Améliore le pouvoir d'entraîner et de retenir l'air :
 - d'un béton à slump peu élevé ;
 - d'un béton ayant une haute teneur en cendres volantes ;

- d'un béton contenant une grande quantité de fines ;
- d'un béton contenant des ciments à forte teneur en alcalins ;
- d'un béton confectionné à haute température.

Mode d'emploi

Il est préférable de ne pas mélanger le MasterAir 104 avec un autre produit. L'entraînement d'air est optimal si le MasterAir 104 est introduit directement dans le béton (malaxeur).

Recommandations

En cas de gel, réchauffer le produit jusqu'à une température proche de + 30°C, et agiter mécaniquement. Proscrire l'agitation par air comprimé.

Dosage

Plage d'utilisation

0,03 à 0,8 %, soit 0,03 l à 0,8 l pour 100 kg de ciment.

IMPORTANT :

Le dosage du MasterAir 104 dépend du type de béton fabriqué et de l'éventuel adjuvant utilisé en synergie. Les facteurs influençant la quantité d'air entraîné sont nombreux : nature du liant et des additions, nature et forme des granulats, consistance du béton, temps de malaxage et type de malaxeur, température...

Il est indispensable d'effectuer systématiquement une étude spécifique pour chaque béton ou mortier dans l'environnement de fabrication et de mise en place considéré. Dans le cas d'une formule préalablement calée mais peu fréquemment produite, nous recommandons de la requalifier avant chaque nouveau chantier.

Conditionnement

Le MasterAir 104 est disponible dans les conditionnements suivants : bidon de 10 L, fût de 210 L, container de 1 000 L et vrac.



MasterAir 104

Entraîneur d'air

Durée de vie

Le MasterAir 104 a une durée de vie de 18 mois, à compter de la date de fabrication.

Stockage

Le MasterAir 104 doit être stocké à une température supérieure à + 5°C dans son emballage d'origine.

Précautions d'emploi

Le MasterAir 104 est une solution caustique.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux, en utilisant l'Équipement de Protection Individuel nécessaire (combinaison, gants et des lunettes de protection).

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, utiliser un rince-œil rempli d'une solution d'acide borique et consulter un médecin. Ne pas déverser du produit non durci dans les canalisations et réseaux publics, ni dans les cours d'eau.

L'élimination du produit et de son emballage doit être effectuée en accord avec la législation en vigueur et elle est de la responsabilité de l'utilisateur final du produit.

Pour de plus amples informations sur les recommandations d'hygiène et sécurité, les règlements de transports et les traitements des déchets, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

Caractéristiques

Aspect	Liquide
Couleur	Jaunâtre
Masse volumique à 20°C	1,00 ± 0,004 g/cm ³
pH	11,0 ± 1
Teneur en chlore	< 0,1 %
Extrait sec	4 ± 0,4 %
Na ₂ O eq	≤ 1 %
Point de congélation	- 1°C
Valeur GWP applicable selon les DEP EFCA ([A1] - [A3])*	0,439 kgeqCO ₂ /kg

*Valeur utilisable uniquement dans les pays membres de l'EFCA (dont la France).

MasterAir I04

Entraîneur d'air

Informations légales

Master Builders Solutions France S.A.S. a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci. L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec nos Ingénieurs Technico-Commerciaux Master Builders Solutions France S.A.S.

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contactez-nous pour tout besoin de FDS.

Master Builders Solutions France S.A.S.

10 Rue des Cévennes, 91090 Lisses

Tél. : 01 69 47 50 00 - Fax : 01 60 86 06 32

<https://www.master-builders-solutions.com/>